



## Communiqué intersyndical URSSAF Picardie

A la suite d'une mobilisation massive nationale intersyndicale contre la réforme des retraites le 31 janvier 2023, nous avons été étonnés d'apprendre via différents médias nationaux, par la voie de Mr Gabriel ATTAL, ministre de l'Action et des Comptes Publics, que le gouvernement innovait en testant les 36 heures sur 4 jours au sein de l'URSSAF Picardie. De qui se moque-t-on ?

**L'ensemble des organisations syndicales de l'URSSAF PICARDIE refuse de servir d'alibi.**

Le gouvernement essaie de convaincre l'opinion publique de travailler plus longtemps en utilisant des subterfuges et des contrevérités.

En effet, le protocole d'accord reprenant entre autres le scénario 36 heures sur 4 jours, à la suite d'un sondage préalable, a été conclu en octobre 2022 entre la Direction de l'URSSAF Picardie et les délégués syndicaux ; il a été négocié et signé uniquement **en local**, entre les syndicats représentatifs et la direction régionale. **Le gouvernement n'est aucunement intervenu dans ces négociations !**

Nous rappelons que ce scénario pour être homologué, a été proposé **à titre expérimental sur une année à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023**. A ce jour, un seul agent a souhaité en bénéficier.

**Aussi, l'annonce gouvernementale n'est rien d'autre qu'une manœuvre politicienne visant à dérouter l'opinion publique sur la réforme des retraites.** Elle vise à détourner les Français des conséquences négatives de cette réforme et à **déporter le débat sur la question du « rapport au travail »**.

**Restons tous mobilisés pour les prochaines manifestations.**

Fait le 3 février 2023

Les délégués syndicaux.